

Créer un environnement qui génère structurellement de l'engagement!

Formation issue du programme L'Intelligence durable – 1 jour (7 h)









Contexte

Pendant longtemps la motivation humaine a été vue comme la résultantes exclusive de deux mécanismes essentiels. Une motivation biologique fondamentale liée à notre survie et une motivation extérieure issue des récompenses ou punitions ...

L'engagement des collaborateurs constitue une variable majeure dans la compétitivité des entreprises, mais que l'activation de cet engagement n'est pas aussi simple et mécanique que ce que l'on pense, en particulier, le lien entre niveau de rémunération et performance n'est pas aussi trivial que ce que postule la vision classique et dominante de la motivation.

Objectifs:

- Connaître les 4 piliers nécessaires à l'engagement au travail
- Définir quelles sont les priorités pour optimiser son potentiel
- Savoir définir un environnement engageant
- Comprendre pourquoi il faut sortir de sa zone de confort

Programme:

I. La satisfaction au travail pour gagner en efficacité

- Oser l'approche « *Nudge* » pour influencer positivement son entourage
- o Savoir identifier les piliers de l'engagement au travail
- Organiser l'environnement et l'espace de travail
- Savoir décider de ses priorités
- Pouvoir optimiser son potentiel
- o Pouvoir définir un espace de travail encourageant et facilitant

2. Avoir le bon comportement pour fédérer ses équipes

- Savoir attirer ses futurs collaborateurs
- Savoir définir et transmettre son ambition et sa vision pour convertir ses collaborateurs
- O Savoir faire progresser ses collaborateurs pour les fidéliser
- o Comprendre et maîtriser son comportement en toute circonstance
- Connaître les différentes cultures d'entreprise

Modalités d'animation:

Alternance d'exposés théoriques, de travaux de recherche intersessions, de partage d'expériences avec une très large place donnée aux ateliers de recherche et de simulation.

Public concerné:

Dirigeants, responsables de service, décisionnaires, managers de proximité.

Lieu de la formation:

A définir

Tarifs: Nous consulter

Pour les particuliers les prestations de formation continue sont exonérées de TVA en vertu de l'art. 261-4-4° a du CGI